

Édition critique de Groulx

X. Les premières sources intellectuelles de Lionel Groulx

Réjean Bergeron

Volume 35, numéro 4, mars 1982

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/304025ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/304025ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Institut d'histoire de l'Amérique française

ISSN

0035-2357 (imprimé)

1492-1383 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Bergeron, R. (1982). Édition critique de Groulx : x. Les premières sources intellectuelles de Lionel Groulx. *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 35(4), 629–631. <https://doi.org/10.7202/304025ar>

ÉDITION CRITIQUE DE GROULX

X. *Les premières sources intellectuelles de Lionel Groulx*

Pour autant qu'il soit possible de cadastrer le territoire d'une culture par l'extraction et la compilation des citations¹, des emprunts et des paraphrases d'auteurs que l'on retrace dans un texte, nous examinerons dans cette perspective les deux plus anciens manuscrits de Groulx qui nous soient parvenus: son *Cahier de notes de lecture* (commencé en 1894) et le premier cahier de son *Journal intime* (commencé en décembre 1895). Au moment où la rédaction de ces deux manuscrits se recoupe, Groulx est âgé de 18 ans et est étudiant en Belles-Lettres au Séminaire de Sainte-Thérèse-de-Blainville. Nous nous bornerons dans les quelques remarques qui vont suivre, à la partie de cette année académique que couvrent nos deux témoins, soit de décembre 1895 à juin 1896².

Contre toute attente, compte tenu de l'intitulé de l'oeuvre, la texture du *Journal intime* de Groulx s'est avérée très riche en réminiscences, en pastiches et en emprunts de toute nature. Il devient un témoin précieux pour la mise à jour de ses premières sources intellectuelles, bien que leur reconnaissance ne se fasse pas facilement. Très souvent, les emprunts sont enchâssés dans la chaîne discursive sans qu'aucun signe graphique ne les démarque du texte de Groulx (le texte est peu guillemeté, peu souligné). Les mentions d'auteur se font encore plus rares et les références à l'oeuvre citée sont pratiquement inexistantes. Il va sans dire que pour l'édition de ce texte, l'annotation critique est devenu un travail minutieux et surtout très long. À défaut des références aux oeuvres, le *Cahier de notes de lecture* (une compilation de citations) a le net avantage d'identifier l'auteur des extraits consignés. Comme plusieurs citations se retrouvaient dans l'un et l'autre des manuscrits, le travail de repérage et d'attribution s'en est trouvé quelque peu allégé.

À quoi attribuer cette négligence méthodologique, excusable pour la rédaction d'un journal intime mais plus difficilement justifiable dans la composition d'un recueil de citations? À la lumière des quelques sources disponibles³, relatives à l'enseignement qu'a reçu Groulx en Belles-Lettres, il ressort que l'étude de la littérature ne semblait pas tant perfectible par la précision du savoir que par le raffinement de l'émotion qu'elle provoquait chez l'étudiant. La préface des *Fleurs de la poésie*

¹ À ce sujet, voir Antoine Compagnon, *La seconde main ou le travail de la citation* (Paris, Seuil, 1979).

² Sur les lectures de Groulx qui précèdent cette période, voir *Mes Mémoires*, I: 31-51.

³ Archives du séminaire de Ste-Thérèse-de-Blainville, A.N.Q.M., Fonds 06-M, P. 107, #76 où sont conservés des programmes de cours; *Mes Mémoires*, I.

canadienne de l'abbé Antonin Nantel⁴ (directeur du séminaire de Ste-Thérèse pendant plus de vingt-cinq ans) est à ce sujet assez révélatrice. Les emprunts y sont signalés par des formules d'un laconisme déconcertant (du type de «comme dit le poète») pour un ouvrage didactique.

D'autre part, il serait intéressant d'évaluer l'incidence d'une pédagogie basée sur la mnémotechnie sur le phénomène de l'appropriation littéraire. Dans un tel cadre d'apprentissage, les textes assimilés par tous semblent se constituer en un savoir commun, en un méta-langage «recyclable» au même titre que le langage lui-même. Ainsi Groulx écrira: «De ce temps-ci, je ne lis pas, je n'écris rien.»⁵ Ce raccourci saisissant illustre assez bien l'intimité chez Groulx de ces deux gestes intellectuels.

Ces précisions apportées, voyons rapidement quelles sont les premières sources intellectuelles de Groulx et comment elles ont été récupérées et intégrées dans le discours du *Journal intime*.

L'influence la plus marquée dans la rédaction du *Journal intime* est celle du *Journal* d'Eugénie de Guérin⁶. C'est d'ailleurs de cette lecture que lui vient l'idée d'écrire son propre journal⁷ qui s'ouvrira par un paragraphe presque entièrement composé de quatre emprunts à cette oeuvre⁸. Dans ce paragraphe, Groulx opérera le «montage» de ces citations par la rédaction de ligatures syntaxiques et de phrases-charnières qui maintiendront la linéarité du discours narratif. Sans faire allusion à ces citations, Groulx nous apprendra dans les lignes suivantes qu'il est à lire le *Journal* d'Eugénie de Guérin. Beaucoup plus tard, dans *Mes Mémoires* (1:51), Groulx ne manquera pas de signaler l'influence profonde de cette oeuvre sur sa propre écriture; il avouera: «Je pastiche du Veillot, des pages du *Journal* et des *Lettres* d'Eugénie de Guérin».

Mais en marge des structures formelles et des citations empruntées, c'est l'esprit même de l'oeuvre d'Eugénie de Guérin qu'il réinvestira subtilement dans l'écriture de son propre journal. Une étude comparative des thèmes et de leur traitement dans ces deux journaux intimes serait fort révélatrice.

Les cours suivis laisseront également leur trace. Le *Journal intime* compte une quantité appréciable de citations de Jean de La Fontaine; or, au séminaire, la classe s'ouvrirait par la récitation quotidienne d'une fable⁹. L'influence des auteurs de l'antiquité (Virgile, Ovide, Homère), des auteurs classiques (Corneille, Racine, Fénelon) et des auteurs chré-

⁴ Nantel, Antonin, *Fleurs de la poésie canadienne* (Montréal, Beauchemin, 1896).

⁵ *Journal intime*, I: 2 ms.

⁶ Guérin, Eugénie (de), *Journal et fragments* (éd. G.S. Trébutien, Paris, Librairie Victor Lecoffre, 1899) (45° éd.). Dans son *Cahier de notes...* Groulx a consigné plusieurs extraits de cette oeuvre.

⁷ *Journal intime*, I: 2ms.

⁸ Aux pages 35, 83, 91 et 112.

⁹ Voir *Mes Mémoires*, I: 47. Le *Cahier de notes...* ne compte qu'une seule citation de cet auteur; Groulx le cite donc de mémoire.

tiens contemporains (Veillot, Montalembert, Maurice de Guérin) se font également sentir.

Dans ses lectures de divertissement, Groulx, à l'instar de ses confrères de collège, manifestera un goût pour les biographies (celles des auteurs chrétiens) et pour les récits de voyage. Il lira notamment *À travers l'Europe* et *En canot* du juge Routhier¹⁰.

Bien sûr, d'autres auteurs ont influencé Groulx et la connaissance des textes littéraires lui est parvenue par d'autres voies que le livre. Ainsi les spectacles de théâtre et la lecture de discours et de poèmes dans le cadre de fêtes académiques tiennent une place importante dans le *Journal intime*. Peut-être aurons-nous l'occasion d'y revenir dans une prochaine chronique.

Dans les autres cahiers du *Journal intime*, Groulx se dégagera beaucoup mieux de ses lectures. Son discours narratif ne fera plus l'effet d'un collage. Il quittera le paysage imaginaire de sa propre parole pour celui d'une parole imaginée.

RÉJEAN BERGERON

*Institut d'études médiévales
Université de Montréal*

¹⁰ Routhier, Adolphe-Basile. *À travers l'Europe*, t. I (Québec, Delisle, 1881); *En Canot. Petit voyage au lac St-Jean* (Québec, O. Fréchette, 1881).